

Statistiques financières trimestrielles des entreprises, quatrième trimestre de 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 23 février 2023

Le resserrement du marché du travail et la résilience de la demande des consommateurs ont contribué à exercer une pression à la hausse sur le taux directeur, lequel a augmenté de 100 points de base au quatrième trimestre. Par conséquent, la hausse des coûts d'intérêt et l'inflation élevée ont continué à inquiéter les entreprises canadiennes au cours du trimestre.

L'[Outil de visualisation du relevé trimestriel des états financiers](#) fournit un aperçu complet des variations trimestrielles du rendement financier des entreprises.

L'industrie de la fabrication contribue à l'augmentation du bénéfice net avant impôts dans le secteur non financier

Dans le secteur non financier, le bénéfice net avant impôts (BNAI) a augmenté de 6,2 milliards de dollars (+6,5 %) par rapport au troisième trimestre pour s'établir à 101,8 milliards de dollars au quatrième trimestre. Globalement, le BNAI a augmenté dans 31 des 39 industries non financières.

La progression la plus importante du BNAI a été enregistrée par l'industrie de la fabrication des produits du pétrole et du charbon, en hausse de 3,7 milliards de dollars au quatrième trimestre.

L'industrie de la fabrication de véhicules automobiles et de remorques a également affiché une croissance notable de son BNAI, qui a crû de 886 millions de dollars pour s'établir à 749 millions de dollars au quatrième trimestre, principalement en raison d'une [hausse de la production dans les usines de montage](#).

Le BNAI de l'industrie du transport et des activités de soutien au transport a augmenté de 10,8 % (+442 millions de dollars) au quatrième trimestre, surtout en raison d'une [augmentation record des chargements de blé](#).

Le BNAI de l'industrie de l'immobilier a diminué de 351 millions de dollars (-2,9 %) pour s'établir à 11,7 milliards de dollars au quatrième trimestre.

L'industrie des activités bancaires et des activités d'intermédiation financière affiche la plus forte augmentation du bénéfice net avant impôts dans le secteur financier

Le BNAI du secteur financier a augmenté de 3,6 milliards de dollars (+9,3 %) au quatrième trimestre. Il a enregistré une hausse dans 9 des 13 industries financières.

Au quatrième trimestre, le BNAI de l'industrie des activités bancaires et des activités d'intermédiation financière a progressé de 3,7 milliards de dollars, principalement en raison d'une hausse du revenu net d'intérêts (+4,6 milliards de dollars).

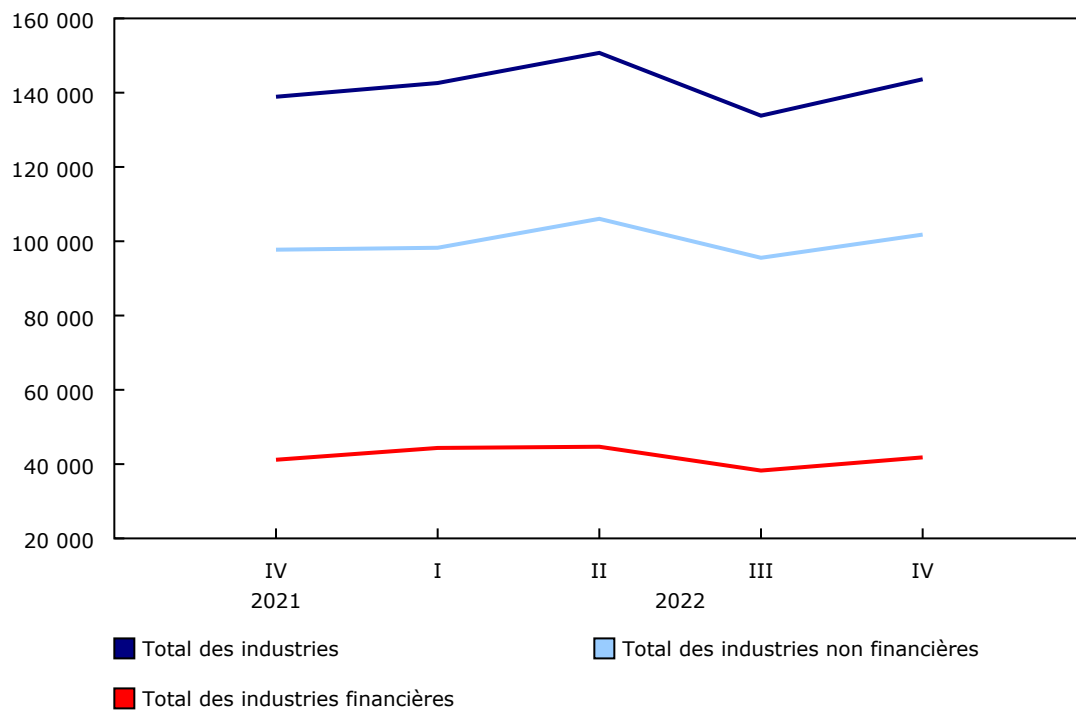
La provision pour pertes sur créances a continué d'augmenter (+840 millions de dollars) pour atteindre 1,9 milliard de dollars, car les perspectives économiques devraient se détériorer au cours des prochains trimestres.

Le BNAI de l'industrie des sociétés d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance de soins médicaux a augmenté de 921 millions de dollars au quatrième trimestre, les revenus tirés des primes ayant augmenté de 11,8 %.



Graphique 1 Bénéfice net avant impôts des sociétés (données désaisonnalisées)

millions de dollars



Source(s) : Tableau [33-10-0226-01](#).

Ratios de solvabilité des entreprises non financières canadiennes

En réponse à la période d'inflation la plus forte que le Canada ait connue depuis près de quatre décennies, la Banque du Canada a haussé son taux directeur pour la septième fois au quatrième trimestre de 2022, ce qui a entraîné une hausse des taux d'emprunt pour les entreprises canadiennes.

L'endettement des entreprises du secteur non financier a augmenté de 9,8 % pour atteindre 2 700 milliards de dollars du premier trimestre de 2020 au quatrième trimestre de 2022. Dans la présente publication, la dette correspond aux passifs dus aux sociétés affiliées et aux passifs empruntés auprès de sociétés non affiliées. L'analyse présentée ici porte sur la tendance des ratios de solvabilité des industries assumant des dettes importantes et des industries qui ont été les plus touchées par la pandémie de COVID-19. Les données tirées du Relevé trimestriel des états financiers sont utilisées pour générer ces ratios pour les entreprises actives dans ces industries durant la période allant du premier trimestre de 2020 au quatrième trimestre de 2022. Deux ratios de solvabilité, soit le ratio d'endettement (voir la note aux lecteurs) et le ratio de couverture des intérêts (voir la note aux lecteurs), sont utilisés dans la présente analyse comme une indication de la santé financière des industries sélectionnées.

L'industrie de l'énergie, qui comprend l'industrie pétrolière et gazière et l'industrie de la fabrication de produits du pétrole et du charbon, détient une grande partie de la dette du secteur non financier. La dette de cette industrie a augmenté de 1,9 % du premier trimestre de 2020 au quatrième trimestre de 2022. Au cours de la même période, le ratio d'endettement a diminué pour passer de 0,7 à 0,6, indiquant que l'industrie de l'énergie a réduit son recours au financement par emprunt. Le ratio de couverture des intérêts s'est amélioré, passant de -13,3 au premier trimestre de 2020 à 8,9 au quatrième trimestre de 2022. Cette amélioration notable du ratio s'explique principalement par une augmentation importante du bénéfice net avant impôts de l'industrie de l'énergie, qui est attribuable à la hausse des prix du pétrole.

Les industries de l'immobilier et de la construction sont deux industries non financières qui ont été exposées au [récent ralentissement de l'activité sur le marché du logement](#). Pendant la pandémie, le secteur immobilier a enregistré l'une des hausses les plus importantes au chapitre de la dette, soit une hausse de 19,2 % qui s'est chiffrée à 601 milliards de dollars au cours de la période allant du premier trimestre de 2020 au quatrième trimestre de 2022. Parallèlement, une hausse de 30,1 % des capitaux propres principalement attribuable aux augmentations des bénéfices non répartis a contrebalancé l'augmentation de la dette. Le ratio d'endettement de cette industrie est resté stable à 1,8 au quatrième trimestre de 2022 par rapport au premier trimestre de 2020.

Le ratio de couverture des intérêts de l'industrie de la construction a fléchi, passant de 9,6 au premier trimestre de 2020 à 4,9 au quatrième trimestre de 2022. Le ratio d'endettement pour l'industrie de la construction a augmenté, passant de 1,5 au premier trimestre de 2020 à 1,8 au quatrième trimestre de 2022, en raison d'une hausse marquée de 23,2 % de la dette, les entreprises de cette industrie dépendant largement des fonds empruntés.

La dette de l'industrie des arts, spectacles et loisirs et des services d'hébergement et de restauration a augmenté depuis le premier trimestre de 2020, [en partie en raison du recours accru aux programmes d'aide gouvernementaux](#) pour aider les entreprises à rester à flot pendant la pandémie. Au quatrième trimestre de 2022, le ratio d'endettement de cette industrie a atteint 2,9, en hausse de 1,2 par rapport au premier trimestre de 2020. Puisque les entreprises qui exercent leurs activités dans cette industrie sont généralement de petite taille, l'augmentation de la dette est faible par rapport à celle observée au sein des autres industries non financières. Au cours de la même période, le ratio de couverture des intérêts de cette industrie est passé de 4,4 à 0,6, en raison d'une baisse importante du bénéfice net avant impôts.

Dans l'ensemble, même si les niveaux d'endettement et les taux d'intérêt ont augmenté, la santé financière de la plupart des industries du secteur non financier s'est améliorée, principalement en raison de l'assouplissement des restrictions de santé publique et de la hausse des prix des produits de base.

Note aux lecteurs

Pour obtenir des renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Définitions

Ratio d'endettement : Le ratio d'endettement mesure l'importance des capitaux qu'une entreprise emprunte pour financer ses activités. Il est calculé en divisant l'endettement d'une entreprise par les capitaux propres de ses actionnaires. Il s'agit d'une mesure utile du risque, car une entreprise qui enregistre un ratio d'endettement élevé pour financer ses activités pourrait être plus à risque en période de ralentissement économique et de hausse des coûts d'emprunt. Bien que les ratios soient différents d'une industrie à l'autre, un ratio de 2 est généralement considéré comme normal.

Ratio de couverture des intérêts : Le ratio de couverture des intérêts mesure le nombre de fois où une entreprise est en mesure de payer ses intérêts avec ses bénéfices courants avant intérêts et impôts. Il est calculé en divisant les bénéfices nets d'une entreprise, avant impôts, par ses paiements d'intérêts. Un ratio plus élevé (plus de 2 ou 3) est un indice sain, car il montre que l'entreprise a les moyens de payer les intérêts à long terme.

Changements au Relevé trimestriel des états financiers

Le Relevé trimestriel des états financiers (RTEF) a fait l'objet de plusieurs changements depuis le premier trimestre de 2020.

Pour obtenir un résumé de ces changements, veuillez consulter la note aux lecteurs parue lors de la [diffusion du RTEF du troisième trimestre de 2022](#).

Portail Statistiques sur le rendement des entreprises et la propriété

Le portail [Statistiques sur le rendement des entreprises et la propriété](#), qui est accessible sous l'onglet Sujets de notre site Web, fournit aux utilisateurs un point d'accès unique à une grande variété de renseignements relatifs au rendement et à la propriété des entreprises au Canada.

Prochaine diffusion

Les statistiques financières des entreprises pour le premier trimestre 2023 seront diffusées le 24 mai 2023.

Tableaux disponibles : [33-10-0224-01](#) à [33-10-0227-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2501](#).

Les données consolidées des bilans et des états des résultats des sociétés canadiennes sont maintenant accessibles.

Les données du Relevé trimestriel des états financiers sont également accessibles.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).